

CENTRE HOSPITALIER 
LA PALMOSA - MENTON
Les stages à l'étranger

Dans un contexte particulièrement concurrentiel et caractérisé par la mondialisation, la réalisation d'une période de mobilité à l'international se révèle être un véritable levier pour une insertion professionnelle réussie des jeunes. C'est pourquoi la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient la mobilité internationale des étudiants effectuant des stages à l'étranger par la mise en place du programme régional d'aide à la mobilité étudiante – stage (PRAME). En effet, la réalisation d'un stage à l'étranger au cours d'un cursus de formation est tout particulièrement valorisable lors de la recherche d'un premier emploi (acquisitions de techniques spécifiques au pays d'accueil, culture d'entreprise différente, maîtrise d'une langue étrangère, autonomie...)

Par ailleurs, conformément aux orientations de la Région relatives au schéma régional des formations sanitaires et du travail social approuvées le 17 mars 2017, ayant notamment pour objectif de promouvoir avec efficacité la mise en emploi des personnes dans ce secteur, la Région soutient la mobilité internationale de stage de ces étudiants.

C'est à ce titre que s'inscrit le Programme Régional d'Aide à la Mobilité Étudiante (PRAME) volet sanitaire et social 2020-2021. Ce dispositif a pour objectif de faciliter la réalisation de stages à l'étranger pour les étudiants inscrits dans les établissements de formation sanitaire et sociale publics ou privés de la région.
